

## Assemblée communale ordinaire Mardi 26 janvier 2021 à 20.15 heures bâtiment scolaire

## Ordre du jour

- 1. Nomination de deux scrutateurs
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 24 juin 2020
- 3. Budget 2021
  - Prendre connaissance et accepter le budget de fonctionnement 2021 ainsi que la quotité d'impôt et les taxes y relatives
- 4. Divers

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site Internet communal **www.grandfontaine.ch**. Les demandes de compléments ou de modifications sont à adresser, par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Grandfontaine, le 5 janvier 2021

Au nom du Conseil communal